



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Programme Solutions novatrices à l'itinérance
Le gouvernement déterminé à lutter contre l'itinérance au Canada

Châteauguay, le 11 octobre 2016 – La députée Brenda Shanahan tient à informer les municipalités et organismes de Châteauguay-Lacolle de l'ouverture de deux appels de propositions dans le cadre du programme Solutions novatrices à l'itinérance. Les dates limites sont le 21 octobre pour les projets à petite échelle et le 14 novembre pour les projets de plus grande envergure.

Le programme Solutions novatrices à l'itinérance vise à soutenir le développement de pratiques exemplaires efficaces et novatrices afin de prévenir et réduire l'itinérance au pays. Le financement pourra être utilisé pour appuyer des activités dans trois domaines spécifiques: 1) les projets communautaires pour réduire l'itinérance ou le coût de l'itinérance, 2) les partenariats stratégiques avec des intervenants clés et 3) le testage ou le partage d'outils et des résultats de recherche.

« J'invite les citoyens, les organismes avec ou sans but lucratif, les municipalités, les établissements d'enseignement et de services sociaux, ainsi que les instituts de recherche à soumettre des projets dans le cadre de ce programme. », mentionne Brenda Shanahan.

Double initiative

D'abord, un premier appel de propositions concerne les projets à petite échelle qui peuvent recevoir des microsubventions s'élevant jusqu'à 25 000 \$. Ceux-ci seront des projets expérimentaux ou des prototypes axés sur l'élaboration ou l'évaluation de pratiques, d'initiatives et d'outils. La date limite pour postuler est le 21 octobre.

Puis, un deuxième appel est destiné aux projets de plus grande envergure susceptibles d'obtenir un financement maximal de 500 000 \$. Ceux-ci seront des projets qui visent l'élaboration et l'évaluation de pratiques concrètes ou le renforcement des capacités. Cet appel prendra fin le 14 novembre.

« L'une des priorités de notre gouvernement est de donner à l'ensemble des Canadiens l'occasion d'améliorer leur niveau de vie et de contribuer à la prospérité de notre société. », affirme le ministre des Enfants, de la Famille et du Développement social, Jean-Yves Duclos. « Afin de respecter cet engagement, nous devons répondre aux besoins pressants des collectivités en ce qui concerne l'itinérance. »

« Chaque segment de notre société doit être traité avec dignité et doit avoir l'occasion d'apporter une contribution significative. », ajoute la députée de Châteauguay-Lacolle. « Le visage de l'itinérance évolue et nous devons offrir un soutien adéquat aux communautés afin qu'elles puissent aider les populations sans domicile. »

Pour obtenir plus de renseignements et appliquer, nous vous invitons à consulter le www.edsc.gc.ca/fr/financement/sans_abri/solutions_novatrices/index.page.

- 30 -

Source :

Gabriel St-Hilaire
Directeur et Adjoint parlementaire
Bureau : 613-996-7265
Cell. : 613-314-3960
Brenda.Shanahan.A1@parl.gc.ca
Édifice de la Justice, pièce 706
Ottawa (Ontario) K1A 0A2